



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 40, F +41 26 305 10 48
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

PAR COURRIEL

Commission des institutions politiques
du Conseil national
3003 Berne

Courriel : Roxane.Galli@sem.admin.ch

Fribourg, le 22 novembre 2022

2022-1097

Iv. Pa. Barrile – Regroupement familial. Supprimer toute discrimination subie en raison du droit interne

Monsieur le Président,

Par courrier du 8 septembre dernier, vous nous avez consulté sur le projet de mise en œuvre de l'initiative parlementaire citée en titre, et nous vous en remercions.

Le projet corrige une discrimination évidente à l'égard des ressortissants suisses, née des conditions plus favorables octroyées dans le cadre de l'Accord sur la libre circulation des personnes aux ressortissants étrangers bénéficiaires en matière de regroupement familial. Cette discrimination avait longtemps été assumée par le législateur fédéral, mais nous prenons acte que ce dernier a modifié sa position en acceptant l'initiative parlementaire Barrile.

Dans ce cadre, nous n'avons pas de remarque particulière sur l'avant-projet de modification de la loi sur les étrangers et l'intégration, que nous approuvons tant sur le fond que sur la forme.

Nous vous remercions de nous avoir consultés et vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Au nom du Conseil d'Etat :

Olivier Curty, Président



Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'Etat

Copie

—

à la Direction de la sécurité, de la justice et du sport, pour elle et le Service de la population et des migrants ;
à la Chancellerie d'Etat.